

Document public



# Appui aux administrations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur – Bilan 2009

Rapport final

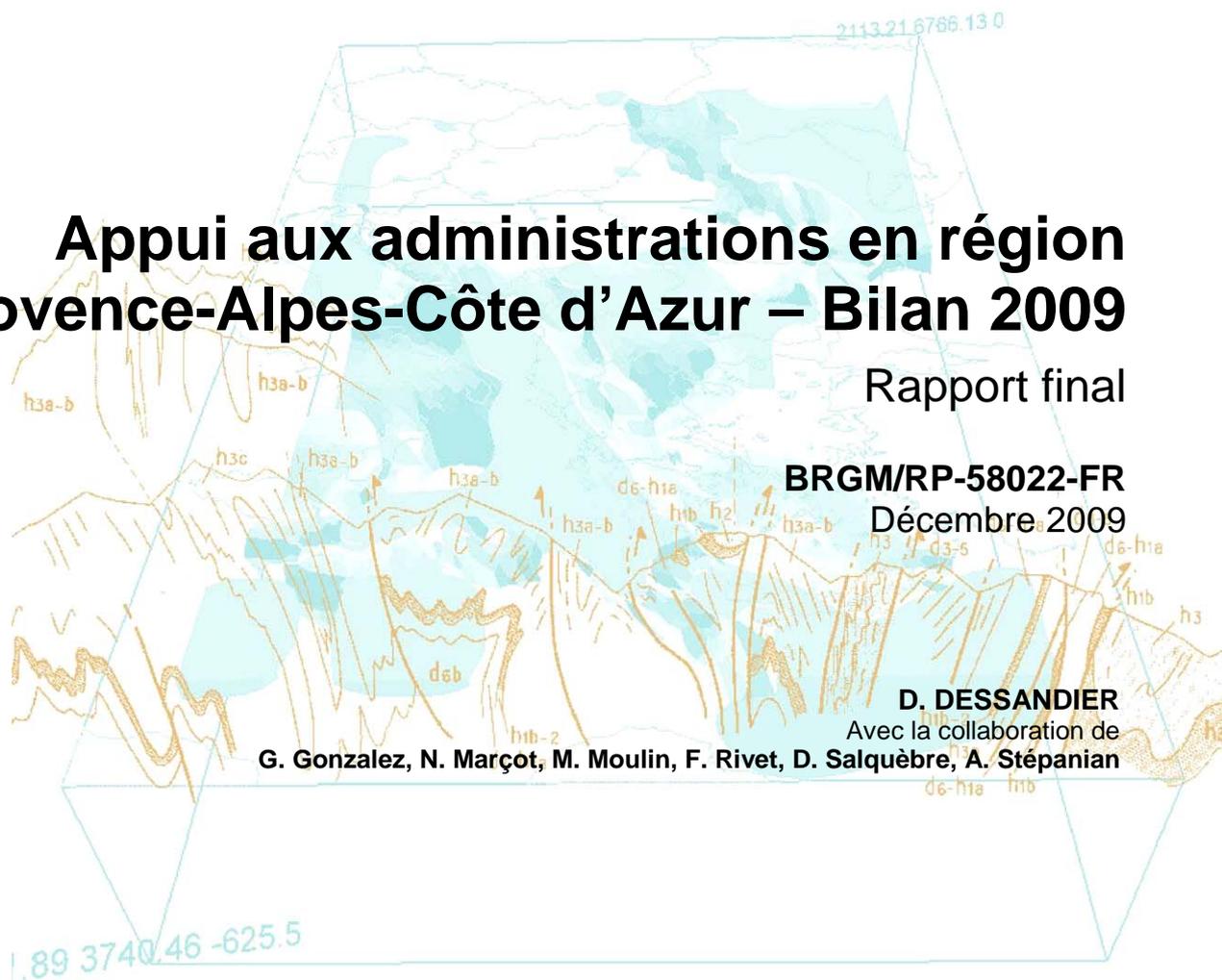
BRGM/RP-58022-FR

Décembre 2009

D. DESSANDIER

Avec la collaboration de

G. Gonzalez, N. Marçot, M. Moulin, F. Rivet, D. Salquèbre, A. Stépanian



Géosciences pour une Terre durable

**brgm**

Étude réalisée dans le cadre des opérations de Service public du BRGM (projet PSP09PAC03)

Ce document a été vérifié par : Jackie FOURNIGUET      date : 29 janvier 2009

**Approbateur :**

Nom : Marc AUDIBERT

Date : 5 février 2010

Signature :



**Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.**

**Mots clés :** avis, expertise technique, recommandation, synthèse documentaire, participation à réunion, administrations déconcentrées, région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

**Dessandier D.** (2009) – Appui aux administrations en Provence-Alpes-Côte d'Azur – Bilan 2009. Rapport BRGM/RP-58022-FR, 8 pages.

© BRGM, 2009, ce document ne peut être reproduit en totalité ou en partie sans l'autorisation expresse du BRGM.

## Synthèse

Le BRGM peut être sollicité par les administrations sur des dossiers et des évènements ayant trait au sol et au sous-sol. Pour cela, il met à la disposition des services déconcentrés de l'Etat en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les capacités propres de son Service Géologique Régional (SGR) ainsi que les compétences de ses services thématiques centralisés à Orléans.

En 2009, au titre de l'appui aux administrations, le Service Géologique Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur du BRGM a ainsi participé à onze réunions et rendu treize avis techniques (neuf dans le domaine des risques naturels et quatre dans celui des sites et sols pollués). En outre, il a préparé et animé le Comité Régional de Programmation des actions de Service Public du BRGM en PACA.

Le nombre total de jours dédié par les personnels du BRGM à l'appui aux administrations en région PACA a été d'environ soixante-quinze jours pour l'année 2009.

# Sommaire

<b>1. Rappel du cadre d'appui aux administrations .....</b>	<b>5</b>
1.1. DEFINITION .....	5
1.2. RAPPEL DE LA PROCEDURE D'APPUI .....	5
<b>2. Bilan 2009 de l'appui en région PACA .....</b>	<b>6</b>
2.1. DOTATION BUDGETAIRE .....	6
2.2. ACTIONS REALISEES .....	6
2.2.1. Participations à réunions .....	6
2.2.2. Avis techniques.....	7
2.2.3. Comité Régional de Programmation.....	8

# 1. Rappel du cadre d'appui aux administrations

Les éléments décrits ci-après sont extraits de la note de cadrage de l'appui aux administrations (réf. : DSP04.069 en date du 13 mai 2004), adressée aux membres des comités régionaux de programmation.

## 1.1. DEFINITION

Le BRGM (Services Géologiques Régionaux) peut être sollicité par les administrations sur des dossiers et des événements ayant trait au sol et au sous-sol. Pour cela, il met à la disposition de l'Administration d'une part les capacités propres des SGR et, d'autre part, les compétences des services thématiques centraux.

Le BRGM émet exclusivement des avis techniques sans chercher à prédéterminer la décision de l'Etat. L'Administration utilise ces avis ou non pour la prise de décision en fonction des besoins.

L'appui aux administrations est financé par la dotation de service public du BRGM, sur la base d'une dotation annuelle déterminée pour chaque région, et actualisable le cas échéant.

Pour mémoire, la ligne « appui aux administrations » ne doit être utilisée pour le financement de « tierce expertises », qui relèvent de la législation sur les installations classées, laquelle stipule que le financement doit être supporté par l'industriel concerné après demande du préfet.

Les actions d'appui peuvent être réparties en cinq types :

- Compilation et synthèses de données existantes au BRGM,
- Avis sur des dossiers instruits par l'Administration,
- Avis d'Expert sur des événements,
- Préconisations d'actions en engager,
- Gestion de crise.

D'une façon générale, la durée maximale d'une intervention réalisée dans le cadre de l'appui aux administrations ne doit pas excéder 3 jours, sauf nécessité particulière.

## 1.2. RAPPEL DE LA PROCEDURE D'APPUI

Chaque opération d'appui doit correspondre à une demande publique identifiée et validée par l'administration compétente.

Les demandes d'appui font l'objet d'une « fiche navette » adressée par le demandeur au BRGM. Le BRGM adresse en retour la proposition pour accord du demandeur avec copie à la DREAL. L'opération d'appui ne peut être engagée qu'après accord écrit du demandeur. Afin d'en garantir la traçabilité, chaque appui (sauf participation à réunion) fait l'objet d'un rapport ou d'une note écrite.

## 2. Bilan 2009 de l'appui en région PACA

### 2.1. DOTATION BUDGETAIRE

La dotation de Service Public du BRGM octroyée en 2009 au Service Géologique Régional (SGR) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour les actions régionales d'appui aux administrations est donnée dans le tableau 1 ci-après. Pour mémoire, les dotations sur des années antérieures y sont également reportées.

Année	2006	2007	2008	2009
Montant de dotation (€ TTC)	61 000	61 000	61 000	<b>60 000</b>

### 2.2. ACTIONS REALISEES

#### 2.2.1. Participations à réunions

(Par ordre chronologique)

- Pôle régional Environnement Développement Durable en PACA – Réunion « départementale 13 » du 28 janvier 2009 à la préfecture des Bouches-du-Rhône.
- Comité de pilotage des actions pilotées par la DREAL autour de la Commémoration du séisme de 1909 du 15 janvier 2009 à Saint-Cannat.
- Comité de pilotage des actions pilotées par la DREAL autour de la Commémoration du séisme de 1909 du 19 février à Venelles.
- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des Alpes de Haute-Provence – Réunion du 19 février 2009 à Dignes.
- Pôle régional Environnement Développement Durable en PACA – Réunion « plénière » du 18 mars 2009 à la Préfecture de Région à Marseille.
- Réseau Risques Naturels PACA-Corse – Réunion du 7 avril 2009 au CIFP à Aix-en-Provence.
- Pôle régional Environnement Développement Durable en PACA – Réunion « plénière » du 14 mai 2009 au CIFP à Aix-en-Provence.
- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des Alpes de Haute-Provence – Réunion du 29 juin 2009 à Dignes.

- Réunion d'échanges DREAL - BRGM, suite à la création de la DREAL PACA – Le 3 juillet à la DREAL à Marseille.
- Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) des Alpes de Haute-Provence – Réunion du 21 juillet 2009 à Dignes.
- Réseau Risques Naturels PACA-Corse – Réunion du 16 octobre à la DREAL au Tholonet.

## 2.2.2. Avis techniques

### *Dans le domaine des risques naturels :*

- Avis dans le cadre de procédures « Catastrophe Naturelle », rendu à la Préfecture du Var, concernant la commune de la Farlède : événements des 8 au 10 octobre et 14 décembre 2008 – Nombre de jours dédiés : deux dont une visite de terrain le 19 mai 2009 avec rencontre du DST - Remise d'une note du 28 mai 2009 à la Préfecture.
- Avis dans le cadre de procédures « Catastrophe Naturelle », rendu à la Préfecture du Var, concernant la commune de Hyères : événement du 14 au 16 décembre 2008 – Nombre de jours dédiés : trois dont une visite de terrain le 19 mai 2009 avec rencontre des Services Techniques - Remise d'une note du 11 août 2009 à la Préfecture.
- Avis dans le cadre de procédures « Catastrophe Naturelle », rendu à la Préfecture du Var, concernant la commune de Saint-Tropez : événement du 16 décembre 2008 – Nombre de jours dédiés : deux dont une visite de terrain le 19 mai 2009 avec rencontre du service financier - Remise d'une note du 12 juin 2009 à la Préfecture.
- Avis rendu à la Sous-préfecture d'Aix-en-Provence, concernant la commune de Eguilles : instabilités rocheuses observées chez un habitant de la commune – Nombre de jours dédiés : huit dont une visite de terrain le 23 juin 2009 avec le particulier - Remise du rapport BRGM/RP-57481-FR à la Préfecture.
- Avis dans le cadre d'une réquisition de la gendarmerie de Draguignan pour avis technique sur l'état d'altération des parois d'une mine dans le cadre d'une enquête de la police judiciaire - Remise du rapport BRGM/RP-57730-FR à la gendarmerie de Draguignan (rapport confidentiel) – Nombre de jours dédiés : sept dont une visite de terrain le 16 septembre 2009 avec l'équipe de gendarmerie.
- Avis dans le cadre de procédures « Catastrophe Naturelle », rendu à la Préfecture du Var, concernant la commune de Besse-sur-Issole : événements de juin à décembre 2007 – Nombre de jours dédiés : cinq dont une visite de terrain le 29 octobre 2009 - Remise du rapport BRGM/RP-57861-FR à la Préfecture.
- Avis dans le cadre de procédures « Catastrophe Naturelle », rendu à la Préfecture du Var, concernant la commune de Saint-Tropez : événement du 26 octobre 2008 – Nombre de jours dédiés : deux dont une visite de terrain le 09 décembre 2009 avec rencontre de l'adjoint au DST - Remise d'une note du 10 décembre 2009 à la Préfecture.

- Avis rendu à la DDEA du Vaucluse concernant la commune d'Althen-les-Paluds : deux effondrements de maisons successifs – Nombre de jours dédiés : cinq dont une visite terrain le 06 novembre 2009 avec la DDEA - Rapport en cours de rédaction (attente données de sol commandées par la DDEA).
- Appui technique à la DDEA du Vaucluse concernant la réalisation de plaquettes de porter à connaissance sur le risque retrait-gonflement des sols argileux – Nombre de jours dédiés : quatre jours sur juillet et novembre 2009 – Préparation et fourniture d'éléments rédactionnels et cartographiques.

### ***Dans le domaine des sites & sols pollués :***

- Avis rendu à la Subdivision DREAL 84 concernant le contenu et la pertinence du plan d'action proposé par la société NITARD suite à l'avis de tierce-expertise du BRGM – Nombre de jours dédiés : trois jours.
- Appui technique à la Subdivision DREAL 04 concernant le site ARKEMA de Saint-Auban : problématique de pollution des eaux souterraines par les solvants chlorés, choix des investigations à réaliser (géophysique, réalisation de piézomètres) – Nombre de jours dédiés : six jours dont participation aux réunions du 2 avril, du 26 juin et du 19 novembre 2009.
- Appui technique à la DREAL PACA concernant le projet de construction d'une école au droit d'un ancien site industriel à Saint-Chamas. Demande initiale de la préfecture – Nombre de jours dédiés : deux en 2009 pour prise de connaissance des éléments techniques du dossier et participation à réunion avec le service de prévention des risques (SPR) de la DREAL le 10 décembre 2009 - Avis du BRGM programmé sur 2010.
- Avis rendu à la DREAL PACA concernant le plan POLMAR en PACA et la question du stockage intermédiaire des déchets (en cas de pollution par les hydrocarbures) - Nombre de jours dédiés en 2009 : six pour rédaction du rapport et participation à réunion de cadrage avec le service de prévention des risques (SPR) de la DREAL le 26 février 2009 – Rapport en cours de finalisation.

### **2.2.3. Comité Régional de Programmation**

Pour mémoire, le Comité Régional de Programmation des actions de Service Public du BRGM (CRP) rassemble en région PACA, sous l'égide du Préfet représenté par le SGAR, les services déconcentrés de l'Etat, les Agences d'Objectifs (Agence de l'Eau RM&C et ADEME) et les grandes collectivités (Conseil Régional, Conseils Généraux, Communautés urbaines et d'Agglomération).

Réuni habituellement au cours du mois de septembre, le CRP a pour objectifs de dresser un bilan synthétique de l'action globale de Service Public du BRGM durant l'année écoulée, à l'échelle nationale et à l'échelle régionale, et de faire un suivi des projets en cours portés par le BRGM en région PACA. Il est avant tout l'occasion de discuter du programme régional des projets de Service Public du BRGM pour l'année suivante, à valider par les membres présents du CRP.

En 2009, la réunion du CRP s'est tenue le mardi 29 septembre 2009 à la Préfecture de Région à Marseille. Le temps global consacré par le BRGM pour la préparation de la réunion et du programme régional d'action 2010 a été de dix jours environ.



Géosciences pour une Terre durable

**brgm**

**Centre scientifique et technique**  
3, avenue Claude-Guillemain  
BP 36009  
45060 – Orléans Cedex 2 – France  
Tél. : 02 38 64 34 34

**Service géologique régional Provence-Alpes-Côte d'Azur**  
117, avenue de Luminy  
BP 168  
13276 – Marseille Cedex 9 - France  
Tél. : 04 91 17 74 77